

Fondation SECOURS HUMANITAIRE

Genève

***RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION
COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2023***

Lausanne, le 19 mai 2024



Route de Berne 52
Case postale 128
CH-1000 Lausanne 10
Tél. +41 (0)21 651 33 00

contact@fiduciaire-favre.ch
www.fiduciaire-favre.ch

CHE-114.002.069 TVA

JFB/ns 3602 FFR
n/réf.

Au Conseil de fondation de
Fondation SECOURS HUMANITAIRE
Genève

Lausanne, le 19 mai 2024

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION

sur le contrôle restreint au Conseil de fondation de la Fondation SECOURS HUMANITAIRE, Genève

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de variation du capital et annexe) de la Fondation SECOURS HUMANITAIRE pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023. Selon la Swiss GAAP RPC 21, les informations du rapport de performance ne sont pas soumises à l'obligation de contrôle restreint de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques, ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels :

- ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec Swiss GAAP RPC ;
- ne sont pas en conformité avec le droit suisse et les statuts.

FIDUCIAIRE FAVRE REVISION SA


Jean-Frédéric Braillard
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable


Djelal Emini
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé

Annexes : comptes annuels et rapport de performance (non audité)

Fondation SECOURS HUMANITAIRE, Genève

BILAN AU 31 DECEMBRE 2023

	Note (Annexe)	31.12.2023 CHF	31.12.2022 CHF
<u>ACTIF</u>			
<u>ACTIF CIRCULANT</u>			
Liquidités	5	678 667.24	348 173.54
Comptes de régularisation actif		5 079.35	2 773.90
		683 746.59	350 947.44
<u>ACTIF IMMOBILISE</u>			
Immobilisations financières	6	2 425.05	2 414.40
Immobilisations corporelles	7	3 271.00	4 422.00
Immobilisations incorporelles	8	1.00	1.00
		5 697.05	6 837.40
<u>TOTAL DE L'ACTIF</u>		689 443.64	357 784.84
<u>PASSIF</u>			
<u>PASSIF A COURT TERME</u>			
Comptes de régularisation passif	9	244 235.51	208 329.60
<u>FONDS AVEC AFFECTATION LIEE</u>	10	196 608.38	12 361.10
<u>CAPITAL DE L'ORGANISATION</u>			
Capital de base	11	50 000.00	50 000.00
Reports d'excédents	11	198 599.75	87 094.14
		248 599.75	137 094.14
<u>TOTAL DU PASSIF</u>		689 443.64	357 784.84

Fondation SECOURS HUMANITAIRE, Genève

COMPTE D'EXPLOITATION 2023

		2023	2022
		<u>CHF</u>	<u>CHF</u>
<u>PRODUITS</u>			
<u>DONS RECUS</u>			
- parrainages	12	349 629.06	377 997.27
- dons affectés	12	462 192.23	163 169.81
- dons libres	12	156 950.41	152 868.01
		968 771.70	694 035.09
<u>CONTRIBUTIONS DU SECTEUR PUBLIC</u>			
		260.00	0.00
<u>PRODUIT DES LIVRAISONS ET PRESTATIONS</u>	13	11 913.48	3 025.20
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u>			
		980 945.18	697 060.29
<u>PROJETS D'AIDE</u>			
- parrainages	14	-338 433.73	-391 339.36
- autres projets d'aide	14	-211 871.04	-188 210.76
		-550 304.77	-579 550.12
<u>CHARGES D'ADMINISTRATION ET DE COLLECTE DE FONDS</u>			
Charges de personnel	16	-89 595.94	-91 665.94
Charges d'exploitation		-48 265.97	-62 690.96
Amortissements		-892.00	-948.00
	17	-138 753.91	-155 304.90
<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>			
		-689 058.68	-734 855.02
<u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u>			
		291 886.50	-37 794.73
Résultat financier		3 866.39	887.56
<u>RESULTAT AVANT VARIATION DES FONDS</u>			
		295 752.89	-36 907.17
<u>VARIATION DES FONDS</u>			
Attributions de l'exercice		-351 566.99	-105 963.67
Utilisations de l'exercice		167 319.71	141 650.91
		-184 247.28	35 687.24
<u>RESULTAT ANNUEL (avant allocation au capital de l'organisation)</u>			
		111 505.61	-1 219.93
Attribution au capital libre		111 505.61	-1 219.93

ANNEXE AUX COMPTES 2023

BASES ET PRINCIPES

1. Bases de la comptabilité

La présentation des comptes de la Fondation SECOURS HUMANITAIRE est en conformité avec les Recommandations relatives à la publication des comptes (Swiss GAAP RPC : cadre conceptuel, normes fondamentales et Swiss GAAP RPC 21) et présentent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats (True and Fair View). Elle respecte les normes ZEWO.

Les comptes sont également établis en conformité avec les exigences légales et les principes comptables reconnus en Suisse par l'article 83a du Code Civil et les articles 957 et suivants du Code des Obligations.

Les dons sont enregistrés selon les flux financiers (Cash Basis) indépendamment de la date d'engagement des fonds des projets bénéficiaires. Toutes les autres charges et produits sont délimités dans la période à laquelle ils se rapportent (Accrual Basis).

2. Principes de la comptabilité et de l'évaluation

La comptabilité est tenue en francs suisses. Les actifs et passifs en devises étrangères sont convertis au taux en vigueur à la date de clôture. A l'exception des immobilisations corporelles et incorporelles, tous les actifs et passifs sont portés au bilan à la valeur nominale. Les immobilisations corporelles (équipement du bureau) et incorporelles (logiciels) sont amorties selon la méthode linéaire directe sur une période de 5 à 10 ans selon la nature des actifs.

3. Modification des principes de présentation des comptes - première application de la norme Swiss GAAP RPC 21

Le cadre conceptuel, les RPC fondamentales et la Swiss GAAP RPC 21 sont régulièrement appliqués depuis l'exercice 2017.

4. Consolidation

La Fondation SECOURS HUMANITAIRE n'a pas d'autre organisation soumise à son contrôle.

DONNEES RELATIVES AU BILAN

5. Liquidités

Cette rubrique comprend les fonds en caisse ainsi que les soldes postaux et bancaires.

6. Immobilisations financières

Il s'agit du compte de dépôt de la garantie de loyer pour les locaux de la Fondation.

7. Immobilisation corporelles

Cette rubrique comprend les équipements du bureau de Genève ainsi que ceux des bureaux de Ramallah et de Gaza, dont principalement les meubles de bureau, divers appareils et le matériel informatique.

8. Immobilisation incorporelles

Il s'agit des logiciels de gestion de la base de données de parrainages des orphelins.

Fondation SECOURS HUMANITAIRE, Genève

9. Comptes de régularisation passif

Ces comptes d'ordre se détaillent comme suit:

	2023	2022
	<u>CHF</u>	<u>CHF</u>
Parrainages (à payer pour le 4e trimestre N)	133 652.20	87 443.00
Parrainages (reçus d'avance pour le 1er trimestre N+1)	53 094.43	42 535.58
Autres projets (soldes à payer)	53 446.80	74 936.02
Charges à payer	4 042.08	3 415.00
	244 235.51	208 329.60

10. Fonds avec affectation liée

Certains projets portent sur plusieurs années et les dons affectés, lorsqu'ils ne sont pas utilisés dans l'année (ou seulement partiellement), sont reportés lors de la clôture.

11. Capital de l'organisation

Le capital de l'organisation se compose du capital de base et d'excédents reportés.

DONNEES RELATIVES COMPTE D'EXPLOITATION

12. Dons reçus

Les ressources financières de la Fondation sont constituées de dons de donateurs privés et d'associations. La plus grande partie des dons est affectée à des parrainages d'orphelins dans le besoin. Par ailleurs, la Fondation conduit chaque année une dizaine de projets pour lesquels elle s'adresse au public afin d'assurer leur financement.

13. Produit des livraisons et prestations

Il s'agit du produit de la vente de produits palestiniens sur différents stands et marchés.

	2023	2022
	<u>CHF</u>	<u>CHF</u>
<u>14. Projets d'aide</u>		
Parrainages	338 433.73	391 339.36
Autres projets	211 871.04	188 210.76
	550 304.77	579 550.12

Le suivi de projets, tant pour les parrainages que pour les autres projets d'aide, est assuré par les bureaux de la Fondation à Ramallah et à Gaza.

15. Charges d'administration et de collecte des fonds

Cette rubrique comprend également les charges des bureaux ouverts par la Fondation en 2021 à Ramallah et à Gaza. Au total, ces charges se sont élevées à CHF 31'645 en 2023 (2022: CHF 49'382).

16. Charges de personnel

Cette rubrique comprend les salaires, charges sociales et frais divers des collaborateurs en Palestine et en Suisse.

En 2023, la Fondation employait cinq collaborateurs, dont deux à Genève (à temps partiel) et trois en Palestine.

Le plan de prévoyance pour les collaborateurs en Suisse (système de la primauté des cotisations) est réglementé par un contrat d'affiliation à la fondation collective LPP Groupe Mutuel Prévoyance-GMP. Le taux de couverture de cette institution de prévoyance s'établit à 105.25% à fin 2022.

Fondation SECOURS HUMANITAIRE, Genève

	2023	2022
	CHF	CHF
<u>17. Charges d'administration et de collecte de fonds</u>		
<i>Charges de projets d'aide</i>		
Charges de personnel	34 942.42	35 749.72
Charges locatives	6 636.40	7 994.32
Frais administratifs	4 339.01	8 789.16
Amortissements	892.00	948.00
	46 809.83	53 481.20
<i>Charges administratives</i>		
Charges de personnel	14 335.35	14 666.55
Charges locatives	9 954.60	11 991.48
Frais administratifs	5 917.81	6 424.82
Amortissements	0.00	0.00
	30 207.76	33 082.85
<i>Charges de collecte de fonds et de publicité générales</i>		
Charges de personnel	40 318.17	41 249.67
Frais administratifs	6 763.22	7 342.66
Frais des manifestations, locations de salles, stands	2 053.55	254.05
Imprimés publicitaires, matériel de publicité	7 705.59	14 407.63
Frais d'encaissement	4 895.79	5 486.84
	61 736.32	68 740.85
Total	138 753.91	155 304.90

Méthode de calcul des charges administratives ainsi que des charges de collecte de fonds et de publicité générales

La Fondation utilise la méthodologie ZEWO pour le calcul des charges administratives et des charges de collecte de fonds et de publicité générales. Les charges administratives comprennent les dépenses qui ne contribuent qu'indirectement aux projets d'aide. Elles ne garantissent que la fonction de base de la Fondation.

18. Rémunération des membres du Conseil de fondation

Les membres du Conseil de fondation oeuvrent pour la Fondation à titre bénévole.

19. Prestations à titre gratuit

Des bénévoles ont participé ponctuellement à différentes actions organisées par la Fondation afin de réunir des fonds (manifestations, mise sous pli, etc.). En 2023 ces derniers ont consacré environ 400 heures de travail non rémunéré.

20. Evénements importants survenus après la date du bilan

Néant.

TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL 2023

	Etat au 1.1.2023	Attribution	Transferts internes	Utilisation	Etat au 31.12.2023
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
<u>FONDS AVEC AFFECTATION LIEE</u>					
<i>Dons affectés</i>					
- Cartables et habits scolaires	0.00	7 432.50		-7 432.50	0.00
- Fonds Ramadan	0.00	29 655.86		-29 655.86	0.00
- Fonds Sacrifice	0.00	19 181.99		-19 181.99	0.00
- Couvertures et habits d'hiver	1 827.66	1 162.50		-208.18	2 781.98
- Projet eau	1 140.75	10 201.10		-2 203.88	9 137.97
- Aide aux handicapés	389.24	5 220.00		-5 609.24	0.00
- Urgence Gaza	9 003.45	218 266.64		-59 273.21	167 996.88
- SOS séisme: Syrie et Turquie	0.00	50 578.13		-36 860.09	13 718.04
- Aide aux femmes bédouines	0.00	750.00			750.00
- Séisme Maroc	0.00	6 870.19		-6 870.19	0.00
- Inondation Libye	0.00	2 248.08		-24.57	2 223.51
	12 361.10	351 566.99	0.00	-167 319.71	196 608.38
<u>CAPITAL DE L'ORGANISATION</u>					
Capital de base	50 000.00				50 000.00
Capital libre	87 094.14		111 505.61		198 599.75
Résultat annuel	0.00	111 505.61	-111 505.61		0.00
	137 094.14	111 505.61	0.00	0.00	248 599.75

TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL 2022

	Etat au 1.1.2022	Attribution	Transferts internes	Utilisation	Etat au 31.12.2022
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
<u>FONDS AVEC AFFECTATION LIEE</u>					
<i>Dons affectés</i>					
- Cartables et habits scolaires	0.00	7 240.52	99.79	-7 340.31	0.00
- Taxes universitaires	922.50	773.72		-1 696.22	0.00
- Fonds Ramadan	0.00	33 450.79	87.88	-33 538.67	0.00
- Fonds Sacrifice	0.00	17 627.09	-24.66	-17 602.43	0.00
- Couvertures et habits d'hiver	2 577.13	19 777.08	202.64	-20 729.19	1 827.66
- Projet eau	0.00	1 140.75	0.00	0.00	1 140.75
- Aide aux handicapés	24 975.54	6 488.64		-31 074.95	389.23
- Urgence Covid-19	6 961.48	0.00		-6 961.47	0.01
- Urgence Gaza	8 797.13	324.75	-118.43	0.00	9 003.45
- Isolation toiture	3 814.55	2 896.43	-202.64	-6 508.34	0.00
- Aide aux malades du cancer	0.00	16 243.91	-44.58	-16 199.33	0.00
	48 048.33	105 963.68	0.00	-141 650.91	12 361.10
<u>CAPITAL DE L'ORGANISATION</u>					
Capital de base	50 000.00				50 000.00
Capital libre	88 314.07		-1 219.93		87 094.14
Résultat annuel	0.00	-1 219.93	1 219.93		0.00
	138 314.07	-1 219.93	0.00	0.00	137 094.14

Fondation SECOURS HUMANITAIRE, Genève

Rapport de performance 2023 (non audité)

1. But

La Fondation est régie par les articles 80 et suivants du Code Civil Suisse. Selon les statuts du 30 octobre 2019, la Fondation a pour buts :

1. L'aide aux pauvres, aux malades, aux handicapés, aux orphelins et aux élèves nécessiteux notamment aux territoires palestiniens occupés.
2. L'installation et la gestion de centres médicaux et éducatifs et le soutien des projets de protection de l'environnement et de développement durable.
3. L'accomplissement et l'encouragement de travaux bénévoles en relation avec cet objectif. A cet effet, la Fondation est autorisée à acquérir ou faire construire tous immeubles et en général, à effectuer toutes opérations propres à atteindre ce but, à contracter tous emprunts hypothécaires ou chirographaires, à solliciter et recevoir des subventions officielles ou privées, à conclure tous accords utiles avec des organismes ou privés. La Fondation ne poursuit pas de but lucratif ni commercial. Elle est également apolitique et s'interdit d'exercer ou encourager une quelconque fraction ou tendance politique quelles que soit sa nature ou son idéologie. Elle s'interdit aussi de toute sorte de discrimination, notamment sur la base de la religion, de l'ethnie ou de l'appartenance politique.

2. Objectifs de l'organisation

La Fondation veut être un lien solidaire entre, d'une part, les gens qui souffrent et, d'autre part, des femmes et des hommes épris de justice et sensibles à la détresse humaine et qui désirent agir concrètement pour atténuer voire éradiquer la souffrance des plus démunis.

La Fondation base son action sur des valeurs et des méthodes qui visent essentiellement la valorisation et l'épanouissement de l'être humain en situation de détresse.

Les projets humanitaires, qui couvrent différents domaines, sont étudiés, vérifiés et menés en étroite collaboration avec nos partenaires présents sur le terrain.

3. Prestations fournies en 2023

Dans un Monde en perpétuel changement et dans un contexte de crise économique persistante en Palestine, les instances et les collaborateurs de la Fondation ont poursuivi leurs efforts afin d'aider les personnes nécessiteuses par la mise en place de projets de développements créatifs, multiples et innovants pour alléger leurs souffrances.

La Fondation sert désormais efficacement les intérêts des bénéficiaires des aides sur place, par ses bureaux de Ramallah et de Gaza.

Fondation SECOURS HUMANITAIRE, Genève

Rapport de performance 2023 (non audité)

L'année 2023 a été caractérisée par la contribution financière directe aux projets suivants :

	CHF
Parrainages (orphelins, familles, handicapés)	<u>338'434</u>
Aide Ramadan	23'907
Aumône Fin de Ramadan	47'859
Aide alimentaire pendant la fête du sacrifice	17'166
Urgence Gaza	54'524
SOS Séismes (Turquie, Syrie, Maroc)	41'525
Aide aux handicapés	5'251
Cartables et habits scolaires	5'836
Soutien à d'autres projets : compte aumône légale	15'803
Autres projets	<u>211'871</u>
Total	<u>550'305</u>

Pour de plus amples informations, nous renvoyons à notre Rapport d'activité 2023.

4. Membre du Conseil de fondation (CF) et personnes engageant la Fondation

Nom et Prénom	Fonction	Salarié de la fondation	Jetons de présence
BOUMAZA Mohammed	Président CF *	Non	Non
RHOUMA Ezzedine	Membre CF *	Non	Non
BENDRISS Abdellah	Membre CF	Non	Non
MESTOUR Abdelouahab	Membre CF	Non	Non
QURASHI Baslan	Membre CF	Non	Non
BAROUD Mahmoud	Membre du Comité de Dir. Directeur général *	Non	Non
FAYALA Kamel	Membre du Comité de Dir. Trésorier *	Non	Non

* Personnes qui engagent la Fondation par signature collective à deux

La durée de fonction des membres du Conseil de fondation est de cinq ans. Ils sont ensuite rééligibles.

Fondation SECOURS HUMANITAIRE, Genève

Rapport de performance 2023 (non audité)

5. Collaborateurs

La Fondation compte cinq collaborateurs, dont trois en Palestine et deux en Suisse.

6. Liens avec des organisations liées

Fondation SECOURS HUMANITAIRE, de même que les membres du Conseil de fondation et de la Direction, n'ont aucun lien avec d'autres organisations.

7. Indications sur la manière dont les objectifs fixés sont atteints et description des prestations fournies

A ce propos, nous renvoyons à notre Rapport d'activité 2023.